



Les brèves du Verdus

Saint-Guilhem-le-Désert

AU SOMMAIRE:

- Stationnement et circulation modifiés en raison de la désinstallation des groupes électrogènes et du tournage
-



Pour sécuriser la désinstallation et le départ des groupes électrogènes positionnés sur le village,

La circulation dans le grand chemin du val de Gellone sera interrompue demain jeudi 16 janvier entre 10h et 11h.



RAPPEL!

Dans le contexte du tournage de "La disparue de Compostelle"

Le stationnement sera limité ou interdit :

Parking mairie :

* interdiction de stationner, les 16 et 22 janvier 2025

Places de stationnement grand chemin du val de Gellone en face maison Moulières

* interdiction de stationner le 21 janvier 2025

Parking "résidents" avenue St Benoit d'Aniane :

* 6 emplacements seront réservés à la production, face aux n° 8 à 12 de l'avenue le 16 janvier 2025

De +

La circulation pourra être interrompue par intermittence le long du Grand Chemin du Val de Gellone le temps des prises de vue, durant les journées du 16, 21 et 22 janvier 2025.

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

Envoyé avec

Brevo